

DEC180595DR12

Décision portant nomination de M. Sylvain HENRY aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR7346 intitulée Centre de physique des particules de Marseille (CPPM)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC171276DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° UMR7346 intitulée Centre de physique des particules de Marseille (CPPM) et nommant M. Cristinel DIACONU en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR7346 en date du 1^{er} janvier 2018 ;

Considérant que M. Sylvain HENRY a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée le CNRS DR5 du 11 au 13 mars 2014 et du 8 au 10 avril 2014.

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Sylvain HENRY, Ingénieur de Recherche, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR7346 intitulée Centre de physique des particules de Marseille (CPPM), à compter du 1^{er} janvier 2018.

M. Sylvain HENRY exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Sylvain HENRY est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 12 février 2018

Le directeur de l'unité
M. Cristinel DIACONU

Visa du délégué régional du CNRS
Younis HERMES

Visa du Président d'Aix-Marseille Université
Yvon BERLAND